

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paritel s'engage pour un service complet au meilleur prix avec le remboursement de la différence.

**PARIS, 13 JUIN 2024 – Si vous trouvez moins cher ailleurs, on vous rembourse la différence. C'est la promesse de la nouvelle campagne de Paritel pour mettre en avant la compétitivité de ses offres fibre optique Très Haut Débit dédiés aux entreprises.**

Quand on est un opérateur de télécommunications au service des professionnels, s'adapter au marché et aux préoccupations budgétaires de ses clients est essentiel. Aujourd'hui, la transition du réseau cuivre vers la fibre optique s'accélère tandis que l'inflation croissante impacte directement les dépenses des entreprises. C'est dans ce contexte que Paritel, spécialiste du Très Haut Débit, souhaite tirer son épingle du jeu avec une offre limitée dans le temps de remboursement de la différence..

À cette occasion, Paritel rencontre les professionnels pour présenter ses services de téléphonie et d'internet très haut débit sur mesure, et notamment sa solution de Wi-Fi public sécurisé, un service de plus en plus prisé par les établissements.

### Augmente ton débit, pas ton budget

Pour cette campagne commerciale offensive, Paritel transgresse les habitudes du B2B et choisit de s'adresser directement et clairement à ses actuels et futurs clients pour préserver leur pouvoir d'achat sans rogner sur la qualité des prestations qui leur sont dues.



L'énoncé est limpide et va à l'essentiel : **Si vous trouvez moins cher ailleurs, Paritel vous rembourse à hauteur de 250€**. Les visuels et la communication globale autour du sujet mettent aussi en avant ce ton plus proche du client en l'incitant à **augmenter son débit mais pas son budget**.

Dans les faits, Paritel s'engage auprès de son client à lui rembourser la différence s'il obtient un devis concurrent à prestations équivalentes moins cher sur l'ensemble de son contrat de services. Cette promesse

inédite est engagée pour tout nouveau contrat de services et dans le cadre de renouvellement contenant à minima **la souscription à une offre fibre optique – FTTH (Fiber To The Home), FTTO (Fiber To The Office) ou FTTE (Fiber To The Enterprise) – et le support technique télécom/infogérance 24h24 - 7J/7**. A partir du jour de souscription, **le client bénéficie d'un délai confortable de 3 mois** pour envoyer le devis concurrent équivalent aux équipes de Paritel.

Le remboursement promis pourra atteindre 180€ HT sur une fibre FTTH et jusqu'à 250€ HT pour une fibre FTTO ou FTTE .



« Cette campagne s'inscrit dans une stratégie à travers laquelle nous réaffirmons notre capacité à proposer une excellente qualité de service à un prix adapté au marché et au budget de nos clients. L'engagement que nous prenons ici renforce notre proximité avec le client et notre volonté d'œuvrer pour sa satisfaction. » explique Maxime BOSNET, Directeur Général Délégué de Paritel.

Paritel continue ainsi son engagement au service du Très Haut Débit pour tous et en toutes circonstances, un objectif déjà réaffirmé cette année avec la mise à disposition d'une solution THD Satellitaire sur lien tiers, une offre de fibre cybersécurisée inédite ainsi que la garantie de disposer d'une connexion de secours en 4G pour tous ses clients fibre.

**FIBRE OPTIQUE PROFESSIONNELLE**

VOUS TROUVEZ  
**MOINS CHER**  
AILLEURS ?

FTTH  
on rembourse jusqu'à  
**180€\***

paritel.fr

\*Sur présentation d'un devis calculé dans les 3 mois pour une offre similaire (souscription de l'abonnement support télécom et infogérance 24/24 7/7 + une offre fibre (FTTH ou FTTO)', consultez les conditions sur notre site internet : offre.paritel.fr/paritel-vous-rembourse/

## A PROPOS DE PARITEL

Créé en 1991, le groupe Global Concept a été fondé par Jean-Philippe Bosnet. – PARITEL Opérateur – [paritel.fr](http://paritel.fr) – Leader indépendant français des télécoms pour les TPE et PME, Paritel s'impose désormais comme opérateurs télécom et fournisseur de services IT pour les ETI et les Grands Comptes. Propriétaire de son réseau IP et MVNO Mobile et de sa solution de communication collaborative Neoconnect+, Paritel apporte le meilleur des services de communication aux professionnels et entreprises. Avec 35 agences implantées dans toute la France, Paritel couvre un large territoire qui permet d'offrir à ses clients un service de qualité notamment en matière de téléphonie IP, internet très haut débit, de solutions Wi-Fi et cybersécurité. A l'écoute de ses clients, Paritel s'engage à créer une relation de proximité avec les entreprises afin de proposer un service sur-mesure et au meilleur coût. Paritel, c'est 500 collaborateurs, et 385 000 utilisateurs. Paritel est aussi depuis sa création un acteur majeur sur le marché des jeunes en recherche d'emploi, en offrant de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles. Paritel a ainsi créé en 2013 son propre centre de formation, Difuz Learning, qui a formé plus de 1000 collaborateurs et dispense plus de 150 ateliers par an en blended learning. Jean-Philippe Bosnet est par ailleurs vice-président en charge du collège fixe de l'association Alternative Télécom, rassemblement d'opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) et d'opérateurs alternatifs de téléphonie fixe présents sur le marché français

## Contact Presse Paritel

Mourad Kerkeni – Responsable communication et communication digitale  
[m.kerkeni@paritel.fr](mailto:m.kerkeni@paritel.fr) – 01 49 04 21 14 – Twitter : @Paritel